

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 52 (2002)

Heft: 2: Hexen, Herren und Richter = Les sorcières, les seigneurs et les juges

Artikel: Hexen, Herren und Richter : die Verfolgung von Hexern und Hexen auf dem Gebiet der heutigen Schweiz am Ende des Mittelalters = Les sorcières, les seigneurs et les juges : la persécution des sorciers et des sorcières dans le territoire de la Suisse actue...

Autor: Modestin, Georg / Utz Tresp, Kathrin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hexen, Herren und Richter

Die Verfolgung von Hexern und Hexen auf dem Gebiet der heutigen Schweiz am Ende des Mittelalters

Les sorcières, les seigneurs et les juges

La persécution des sorciers et des sorcières dans le territoire de la Suisse actuelle à la fin du Moyen Age

Dossier édité par Georg Modestin et Kathrin Utz Tremp

Depuis plus de dix ans, la section d'histoire médiévale de l'Université de Lausanne (Prof. A. Paravicini Bagliani) voue une attention particulière aux recherches sur la persécution des sorciers et des sorcières dans les territoires jadis savoyards du diocèse de Lausanne ou appartenant au domaine direct du prince-évêque. Ces travaux ont été publiés dans plusieurs volumes des *Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, dont le dernier – l'édition des textes les plus anciens véhiculant l'imaginaire du sabbat des sorciers – dépasse le cadre régional et constitue l'aboutissement provisoire de l'entreprise lausannoise.

Ce qui a cependant été négligé jusqu'à maintenant, c'est le regard en dehors du Pays de Vaud et du Valais. Pour remédier à cette carence, nous avons décidé de mettre sur pied le 27 octobre 2001 un atelier sous le titre «Les sorciers, les seigneurs et les juges» («Hexen, Herren und Richter»), portant sur l'histoire des persécutions de sorciers au XV^e et au début du XVI^e siècle dans le territoire de la Suisse actuelle. Le but était de réunir l'ensemble des chercheuses et chercheurs médiévistes travaillant dans ce domaine et de faire le point sur l'état actuel de nos connaissances.

Presque toutes les personnes à qui nous avons songé ont répondu favorablement à notre appel, auquel était joint un questionnaire afin de faciliter des comparaisons entre les régions. Ce questionnaire portait entre autres sur l'état des sources respectives, l'identité des suspects, les titres d'accusation, les institutions impliquées dans la persécution, ainsi que sur son contexte politique et juridique. Le dernier point renvoie à un

questionnement relativement récent, à savoir l'utilisation possible de procès de sorcellerie comme moyen d'affermir des prétentions politiques et juridiques en cas de conflit entre pouvoirs seigneuriaux.

Le présent dossier rassemble toutes les contributions de notre rencontre et constitue ainsi son aboutissement. Nous y avons ajouté une bibliographie mise à jour pour donner une impression du foisonnement des recherches sur le sujet; elle sert également à alléger l'apparat des contributions.

Les organisateurs tiennent à remercier de leur soutien deux institutions, d'une part le Dictionnaire historique de la Suisse pour la mise à disposition, à son siège à Berne, d'un local pour notre atelier; d'autre part l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, également domiciliée à Berne, pour le subside qui nous a été accordé. Merci également à Mme Clémence Thévenaz Modestin pour son assistance pratique.